FEDERATION SUISSE DE MARCHE

PROCES-VERBAL **Orsières, le 17 février 2006**

de l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) de la Fédération Suisse de Marche (FSM)
qui s'est tenue le samedi 11 février 2006 à La Tour de Peilz

Ordre du jour

1. FORMALITES : ALLOCUTION D'OUVERTURE, SALUTATIONS ET HOMMAGE AUX DISPARUS 2
2. DESIGNATION DES SCRUTATEURS 2
3. APPROBATION DU PV DE L'AGO PRECEDENTE 2
4. ACCEPTATION DES RAPPORTS ANNUELS ET D'ACTIVITES 2
5. ACCEPTATION DES COMPTES ANNUELS ET DU RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION 3
6. FIXATION DE LA COTISATION ET DE L'ABONNEMENT AU MARCHEUR CH 3
7. APPROBATION DU BUDGET 4
8. DECISIONS CONCERNANT LES PROPOSITIONS 4
9. ELECTION STATUTAIRES DU PRESIDENT ET DES MEMBRES DU COMITE EXECUTIF, DE LA COMMISSION DE GESTION, TOUS LES 3 ANS 4
10. ELECTION DE REMPLACEMENT, SI DEMISSION EN COURS DE LEGISLATURE 4
11. NOMINATION DE MEMBRES D'HONNEUR 4
12. ACCEPTATION, DEMISSION, RADIATION DE MEMBRES 5
13. ATTRIBUTION DE L'ORGANISATION DE L'AGO ANNUELLE DE L'ANNEE PROCHAINE ET SUIVANTE 5
14. DIVERS 5
15. HONNEURS 5

1. Formalités : allocution d'ouverture, salutations et hommage aux disparus

Le président, Frédéric Bianchi, ouvre l'Assemblée Générale Ordinaire à 14h45 et souhaite la bienvenue aux Délégués. Il remercie le club organisateur, le CM Ecureuil - La Poste pour l'organisation de cette assemblée et pour son accueil.
La parole est donnée à M. Claude Greber, Président du CM Ecureuil - La Poste club organisateur de cette AGO.
Claude Greber souhaite la bienvenue aux délégués et au Comité Exécutif de la FSM. Il informe l'assemblée qu'un repas anniversaire, pour les 35 ans du CM Ecureuil, aura lieu le 4 mars 2006.

Une minute de silence est observée par l'assemblée en mémoire des disparus.

Le club des Marcheurs de Genève, ainsi que Peppo Galfetti, Michel Schneider, Daniel Grandjean, Daniel Brot, Nicolas Perrier, Urbain Girod, Bruno Grandjean,Thierry Giroud et Laura Polli sont excusés.

2. Désignation des scrutateurs et droits de vote

Sont présents	6 clubs avec droits de vote	11 voix
	5 membres d'honneur	5 voix
	5 membres de la FSM	5 voix
Total		21 voix
Majorité absolue		**11 voix**
Majorité des 2 tiers		**14 voix**

Sont désignés scrutateurs : Messieurs Yann Banderet et Claude Greber.

Il n'y a pas de remarque concernant l'ordre du jour de l'AGO 2006.

3. Approbation du PV de l'AGO du 26 février 2005 à Fribourg

La lecture du procès-verbal de l'AGO 2005 n'est pas demandée. Celui-ci est approuvé avec 20 voix et 1 abstention.

4. Acceptation des rapports annuels et d'activités 2005

4.1 Rapport du Président

4.2 Rapport du Chef Technique

.

4.3 Rapport de la Commission des Compétitions et du Responsable des juges

Il n'y a pas de remarque de la part de l'assemblée concernant les divers rapports.

Les 3 rapports sont acceptés à l'unanimité.

5. Acceptation des comptes annuels et du rapport de la commission de gestion 2005

5.1 Acceptation des comptes annuels

Le Trésorier, Daniele Albisetti, détail son rapport de gestion et donne des explications précises au sujet de la nouvelle comptabilité. Il fait remarquer que le non renouvellement d'un contrat de sponsoring de CHF 4000.- est la raison principale de la baisse du patrimoine de CHF 3'480,95.

Le Président fait remarquer que le versement des CHF 4000.- promis par Sky Media aurait pratiquement équilibré le budget.

Les comptes annuels sont acceptés par 19 voix pour, 0 contre et 2 abstentions.

A 15h15 arrivée de Bernard Rindlisbacher de l'Association des 200 km de Vallorbe ce qui donne la répartition des voix suivantes :

Sont maintenant présents :

7 clubs avec droit de vote	:	12 voix
5 membres d'honneurs	:	5 voix
5 membres FSM	:	5 voix
Total	:	22 voix
Majorité absolue	:	12 voix
Majorité des 2/3	:	15 voix

5.2 Rapport de la Commission de Gestion

Le vérificateur (Nicolas Verdon du CM Fribourg) rapporte que les comptes ont été contrôlés par la Commission de Gestion. Ce contrôle démontre que les comptes du Trésorier sont exacts.
La Commission de Gestion félicite le Trésorier pour son travail et demande à l'AGO de lui donner décharge.

Le rapport de la Commission de Gestion est accepté par 19 voix pour, 0 contre et 3 abstentions.

6. Fixation de la cotisation et de l'abonnement au Marcheur Suisse

Le Président propose de maintenir la cotisation annuelle des clubs à la FSM à CHF 200.-

Concernant le journal Le Marcheur Suisse le CE propose de faire imprimer le No 1 pour l'année 2006, qui comprendrait les statistiques et toutes les adresses nécessaires, d'y inclure un BV pour d'éventuels dons, puis, pour la suite, d'opérer un transfert sur le futur site internet ce qui permettra de supprimer les importants frais de poste et d'impression.

Pour les abonnés sans possibilité de consulter le Web, il serait possible d'imprimer quelques pages sous le format PDF.

Joseph Bianco propose de faire un don pour le futur site internet.

Frédéric Bianchi pourrait rendre le site opérationnel courant 2006. L'adresse du site internet sera :

www.lamarche.ch ou www.racewalking.ch

Le Président remercie Bernard Binggeli du CM Cour pour la diligence avec laquelle il a fait parvenir la documentation concernant son club à intégrer sur le site internet. Il précise que c'est pour le moment le seul club à avoir donné une réponse. Il exhorte les responsables des clubs restant à se hâter de lui faire parvenir leurs documents.

A la question de René Corpataux sur le prix à payer par chaque club pour le site, le Président lui précise que cela dépendra du coût final de son élaboration, ce qui devrait se situer entre CHF 200.- et 300.- par club.

Chaque club recevra une feuille type Excel pour y inscrire les résultats des compétitions d'une façon uniforme.

7. Approbation du budget 2006

Daniele Albisetti présente le budget pour 2006.
Il informe l'assemblée que la FSA va verser sa subvention annuelle de CHF 5'000.- En plus elle participera à hauteur de CHF 4'000.- aux frais des athlètes pour la prochaine Coupe du Monde de Marche IAAF en mai à La Corogne.

Daniele Albisetti précise que la recherche de nouveaux sponsors devient une priorité afin d'équilibrer le budget.
Le Président précise que nos sponsors actuels sont : Biomill (CHF 2'000.- par an) ainsi que du matériel à disposition des organisateurs de compétitions; ainsi que Athleticum qui fournit des équipements d'entraînement et de compétition pour 8 athlètes du cadre suisse, ce qui correspond à environ CHF 3'000.- Sky-Media n'a pour sa part donné aucune nouvelle, donc nous considérons ce sponsoring comme perdu.
Frédéric Bianchi pense à créer une commission de sponsoring qui serait chargée de dénicher les perles rares ! Cette commission devrait pouvoir trouver au minimum CHF 1000.- par année.

Le budget est accepté à l'unanimité.

8. Décision concernant les propositions et modifications des statuts

1. **Modification du RO** : La FSA a édité pour 2006 le nouveau RO. Félix Muff juriste à la FSA a demandé à la FSM de réviser les articles concernant la marche athlétique ce qui a été fait par le Président avec le soutien de Michel Schneider de la CC. Ces changements ont été agréés par l'Assemblée des Présidents et Chefs technique 2006.
2. **L'organisateur est en droit d'annuler un CS si moins de 3 athlètes sont inscrits dans les délais :** le Président propose de ne pas entrer en matière sur cette proposition.
3. **Création d'un standard de médailles** : la tabelle des standards des médailles des CS élaborée par le responsable de la CC est détaillée par le Président. De très nombreuses questions et discussions, des avis contraires et divergents selon les orateurs n'ont pas permis lors de l'assemblée d'en extraire quelque chose de concret et de prendre une décision. Bernard Rindlisbacher de l'Association des 200 km de Vallorbe propose le statut quo jusqu'à la prochaine AGO de 2007 afin de permettre à chacun d'en discuter au sein des clubs avec les athlètes. Malgré tout le Président propose de voter sur la proposition et la tabelle présentée par Michel Schneider : 7 voix contre, 3 voix pour et 12 abstentions.
4. **Records + MPS lors des temps de passage** : Bernard Binggeli est d'avis qu'un maximum de prises de temps de passage, lors des compétitions, est un plus pour les références d'un athlète. Roland Estoppey est d'avis qu'il faudrait faire figurer cela dans le règlement d'épreuve afin de l'officialiser. Gabriele Polli propose qu'une organisation sérieuse soit faite par les clubs afin d'enregistrer systématiquement tous les temps de passage lors d'un CS sur piste et sur route. Roland Estoppey estime que le club organisateur devrait prendre les dispositions nécessaires, pour faire figurer à l'avance dans son règlement d'épreuve, que l'enregistrement des temps de passage sera effectué et ainsi une MPS ou record de Suisse pourra être homologué. La proposition est passée en votation est acceptée par 20 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention.

9. Elections statutaires du Président et des membres du comité exécutif, de la commission de gestion

2006 n'est pas une année d'élection donc c'est le statu quoi au sein du CE et des Commissions.

Commission de Gestion : élection du suppléant des années comptables 2006 – 2007 – 2008 : CM Ecureuil La Poste
Le rapporteur pour l'année comptable 2006 : CM Yverdon
Le vérificateur pour les années comptables 2006 – 2007 : CM Monthey

10. Election de remplacement, si démission en cours de législature

En 2006 aucune démission.

11. Nomination de Membres d'honneur

Cette année aucune nomination.

12. Acceptation, démission, radiation de membres

Le CS 13 étoiles de Sion a démissionné suite à leur courrier de novembre 2005. La lettre de démission, expédiée par M. Augustin Genoud est lue à l'assemblée par le Président.
Il demande à Joseph Bianco, Trésorier de la section marche de la FVA, d'en prendre note et de ne plus attribuer de subvention « marche » à ce club.

13. Attribution de l'organisation de l'AGO de l'année prochaine et suivante

2007 : le club de marche du CM Monthey se propose pour l'organisation de l'année prochaine
2008 : le club de marche de la SAL Lugano est candidat.

L'AGO accepte ces 2 candidatures par : Voix pour 18
Voix contre 0
Abstention 4

14. Divers

Le Chef Technique, Dominique Ansermet, nous communique les dates des épreuves internationales :

Podebrady : 8 avril 2006

La Corogne (Coupe du Monde de Marche IAAF) : 12 mai 2006. Pour ces compétitions Dominique Ansermet désire former deux équipes : 1 sur 20 km Hommes et 1 sur 50 km Hommes.

Bernard Rindlisbacher nous donne des éclaircissements sur les divers changements de date de la compétition du « Tour du lac Léman » et les conditions de course pour les 200 km de Vallorbe, notamment un nouveau parcours de 3 km.

A la question de Michel Martin sur la date exacte du « Tour du lac Léman » on lui indique que les 26-27 août seraient retenu.

15. Honneurs

Suite aux résultats de la saison 2005 les récompenses suivant ont été distribuées par la FSM :

- Aux 3 premiers du Championnat Suisse Interclubs de marche 2005. A savoir : 1er la SAL Lugano, 2ème le CM Monthey et 3ème le CM Yverdon. Les 3 coupes sont offertes aux clubs par la famille Libotte.
- Récompenses aux 6 premiers athlètes de la Coupe de la FSM 2005. A savoir : Nicolas Perrier, Urbain Girod, Thierry Giroud, Bernard Cossy, Yann Banderet et Joseph Bianco
- Le challenge Roland Estoppey revient cette année Laura Polli pour ses multiples records.
- La coupe jeunesse n'est pas distribuée cette année, faute de concurrents.

L'AGO 2006 est levée à 18h02.

La secrétaire :

Michèle Steiner

Distribution :

- aux membres du CE de la FSM
- aux clubs de la FSM
- aux membres d'honneur de la FSM